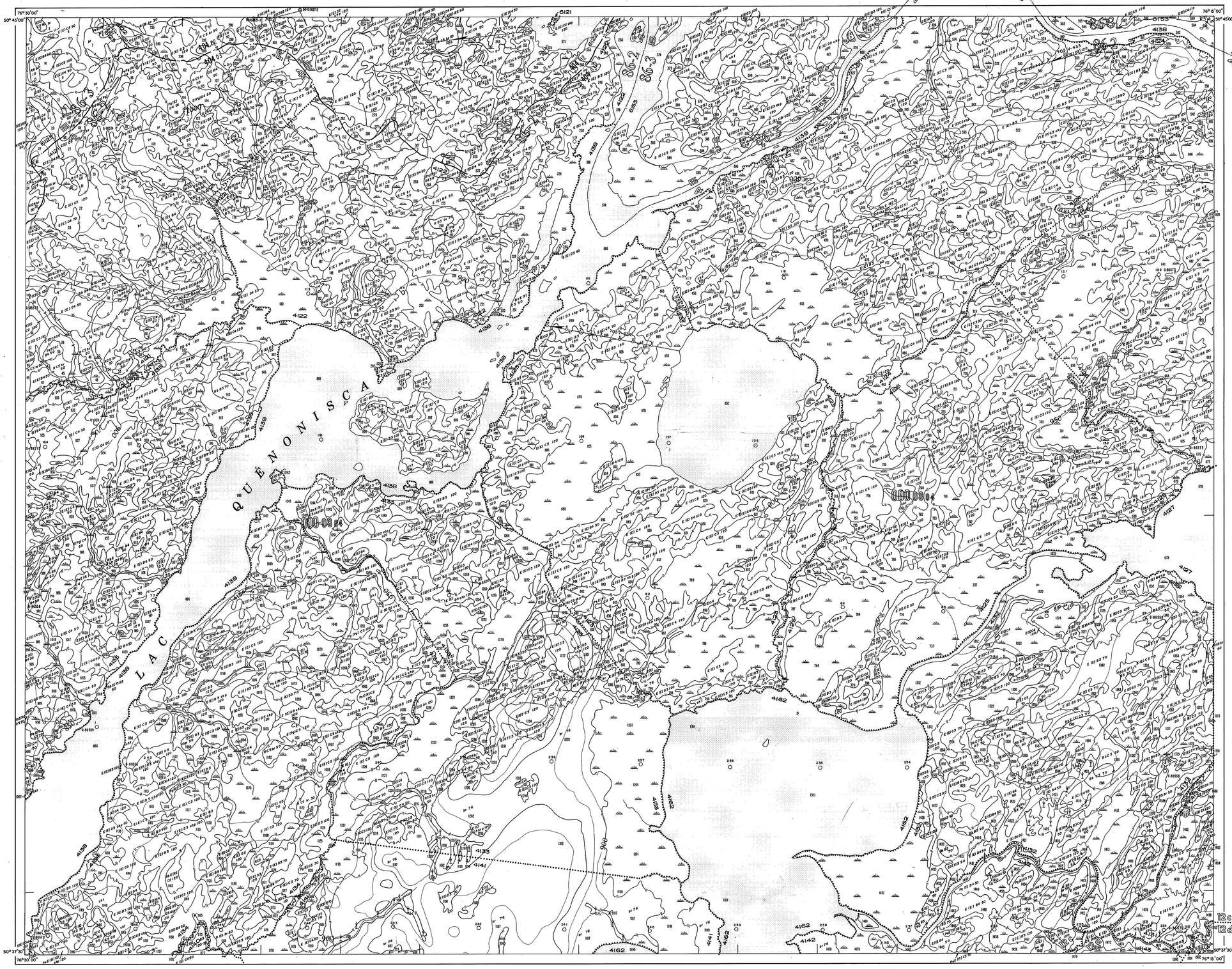

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — — — avec pin rouge	R (E P)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)
— — à pin rouge	R (P)
— — à pin gris	R (P G)
— — à mélèze	R (L)
— — à épinette noire	R (N)
— — à sapin	R (S)
— — à pruche (ajoncrisin)	R p
Pessière	R
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	R (E)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à mélèze	R (L)
— — à pin blanc	R (P)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)
— — à pin rouge	R (P)
— — à pin gris	R (P G)
— — à épinette noire	R (N)
— — à épinette blanche (épinette blanche)	R (E B)
— — à épinette blanche (épinette blanche)	R (E B)
— — à épinette blanche (épinette rouge)	R (E B)
— — à épinette blanche (épinette rouge)	R (E B)
Sapinière	R
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	R (S)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à sapin et/ou épinette rouge	R (S)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (S P)
— — à pin rouge	R (S P)
— — à pin gris	R (S P G)
— — à peuplier	R (S Peu)
— — à épinette noire	R (S N)
— — à pruche (ajoncrisin de sapin bauvier)	R (S p)
Pinède à pin blanc	R
— — — — avec pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	R (P P)
— — — — — — avec thuya (cèdre)	R (P T)
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (P N)
— — — — — — avec mélèze	R (P L)
— — — — — — avec peuplier	R (P Peu)
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (P S)
— — — — — — (plantation)	R (P) p
Pinède à pin rouge	R
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (P)
— — — — avec thuya (cèdre)	R (P T)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (P N)
— — — — avec pin blanc	R (P B)
— — — — avec pruche	R (P Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (P S)
— — — — (plantation)	R (P) p
Pinède à pin gris	R
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (P G)
— — — — avec thuya (cèdre)	R (P G T)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (P G N)
— — — — avec mélèze	R (P G L)
— — — — avec peuplier	R (P G Peu)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (P G S)
— — — — (plantation)	R (P G) p
Cédrière	R
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (T N)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (T P)
— — à pin gris	R (T P G)
— — à mélèze	R (T L)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (T S)
— — (plantation de thuya?)	R (T) p
Pruchière	R
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (Pr)
— — à thuya (cèdre)	R (Pr T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pr N)
— — à mélèze	R (Pr L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pr P)
— — à pin rouge	R (Pr P)
— — à pin gris	R (Pr P G)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (Pr S)
— — (plantation)	R (Pr) p
MÉLÈZIN	R (L)
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (L)
— — à thuya (cèdre)	R (L T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (L N)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (L P)
— — à pin rouge	R (L P)
— — à pin gris	R (L P G)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (L S)
— — (plantation de mélèze européen)	R (L) e
— — (plantation de mélèze japonais)	R (L) j
— — (plantation de mélèze sibérien)	R (L) s

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance résineuse	Tendance feuillue
Feuillu d'essences indifférentes	F (Rg)	F (F P G)
— — — — — avec pin rouge	F (R P)	F (F P G)
— — — — — avec pin blanc	F (R P)	F (F P G)
— — — — — avec épinette	F (R E)	F (F P G)
— — — — — avec mélèze	F (R L)	F (F P G)
— — — — — avec sapin	F (R S)	F (F P G)
Bouleau à bouteaux blancs avec sapin	B (S E)	B (F P G)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	B (S E)	B (F P G)
— — — — — avec pin gris	B (S P G)	B (F P G)
— — — — — avec pin blanc	B (S P B)	B (F P G)
— — — — — avec pin rouge	B (S P R)	B (F P G)
— — — — — avec pin blanc	B (S P B)	B (F P G)
Bouleau à bouteaux blancs avec épinette noire ou rouge	B (S E)	B (F P G)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (T P)	F (F P G)
— — — — — avec pin rouge	F (T P)	F (F P G)
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (F P G)
— — — avec pin gris	Pe (P G)	Pe (F P G)
— — — avec pin blanc	Pe (P B)	Pe (F P G)
— — — avec pin rouge	Pe (P R)	Pe (F P G)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (F P G)
— — — avec mélèze	Pe (L)	Pe (F P G)
Feuillu d'essences indifférentes	Ex (R)	Ex (F P G)
Bouleau blanc	Ex (B)	Ex (F P G)
Mélangés à feuillus tolérants	M (T)	M (F P G)
— — — — sur station humide	M (F)	M (F P G)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences indifférentes	F
— — d'essences tolérantes	F (T)
— — sur station humide	F (F)
— — (plantation)	F p
Bouleau blanc et/ou bouleau gris	B
— à bouteaux blancs	B (B)
Peuplerie	Pe
Peuplier	Pe (Peu)
Érablière	Er
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er (B)
— à bouteaux jaunes	Er (J)
— à peuplier	Er (Peu)
— à feuillus d'essences tolérantes	Er (T)
— à feuillus d'essences indifférentes	Er (F)
Plantation d'érable à sucre	Er p
— de bouteaux jaunes	Peu p
— de peuplier	Peu p
— de peuplier hybride	Peu p
— de frêne d'amérique	Fr p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ss
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	C
Coupe partielle en épinettes	C (E)
Coupe partielle par bande	C (B)
Coupe partielle plus épidémie légère	C (P)
Chablis partiel	C (Pr)
Chablis total	C (T)
Brûlis partiel	C (I)

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche seulement

⊖ 1 à 50 % — ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	O
Brûlis	O
Chablis totale	O
Épidémie sévère	O
Friche	O
Plantation	O

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE — CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE — CLASSES	
10 (Lewis) — —	0-20 ans	70-30 (lewis)	30-70 (lewis)
30 — —	21-40 "	60-30 "	30-60 "
50 — —	41-60 "	60-50 "	50-60 "
70 — —	61-80 "	90-50 "	50-90 "
90 — —	81-100 "	90-70 "	70-90 "
100 — —	101 et plus	120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeunes inéquiennes	Peuplé dominancé de haut: inférieure, majorité des tiges entre 0 et 90 cms. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cms.
Vieilles inéquiennes	Peuplé dominancé de haut: supérieure, majorité des tiges entre 90 et 120 cms. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 cms.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	0m-7m	7m-12m	12m-17m	17m-22m	22m-27m	27m-32m
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 75 %	**
Abrupte	76 % et plus	***

Superficie entourée de pentes > 31 %

N. B : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 (g) R4 ⊖
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R (S) C5 (B) E1
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : MARC V. MERCIER & ASS.
SIGNATURE : V. Mercier

CARTO. FOREST EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

8 86-2*

Région administrative — 8
Unité de gestion — 86
Unité d'aménagement — 2

Unité de sondage — 4*

000 08 04

Mode de tenure ou de gestion — 0
Bloc d'aménagement — 0
Concessionnaire ou autres — 8
Bassin hydrographique — 04
Bassin primaire — 0
Bassin secondaire — 6

Unité de gestion privée

Municipalité — 98400
Division de recensement — 98
Municipalité — 4
Cadastre

Parcelle — 4132 *
Région écologique — 12c*

Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986
Année de publication : 1987
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique : 17 ° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-15 S.E.	32-K-16 S.O.	32-J-13 S.E. S.O.	
32-K-10 N.E. S.E.	32-K-9 N.O. S.O.	32-J-12 N.E. N.O. S.E. S.O.	
32-K-7 N.E.	32-K-8 N.O.	32-J-5 N.E. N.O.	

32 K/9 N. O.